Conditions générales de mise à disposition de la plateforme ArtPhotoLimited

Les présentes conditions générales régissent l'accès et l'utilisation de la plateforme ArtPhotoLimited (https://www.artphotolimited.com) et font loi entre parties dès l'accord manifesté par le Photographe au jour de son inscription.
Le Photographe s'engage à prendre connaissance et à respecter les règles stipulées dans les présentes conditions générales ainsi que celles des Conditions générales d'utilisation pour les Acheteurs Plateforme ArtPhotoLimited.
La plateforme est mise en ligne, gérée et exploitée par la société ArtPhotoLimited dont le siège social est établi Quai des Chartrons, Hangar 15, 33300 Bordeaux inscrite au RCS de Bordeaux sous le n°820 179 687, représentée par son Président Monsieur Louis ALBERT, domicilié en cette qualité audit siège.

Le Photographe professionnel souhaite développer les ventes de ses photographies et s'apprête à créer un compte gratuit sur ArtPhotoLimited. Il reconnaît que la création de son compte et l'utilisation des services sont soumises aux Conditions générales ci-après. En validant son inscription, le Photographe accepte de façon indivisible les présentes conditions générales. Toute adhésion sous réserve est considérée comme nulle et non avenue.

Article 1 – Description du service

ArtPhotoLimited permet aux photographes professionnels d'exposer leurs photographies sur une plateforme accessible à l'adresse https://www.artphotolimited.com. En aucun cas les fichiers numériques ne seront transmis à des tiers, à l'exception du tireur directement mandaté pour effectuer les tirages.
La plateforme permet aux photographes :

- D'exposer leurs photographies
- De définir un prix de vente de chaque photographie, hors frais de tirage, d'encadrement et d'expédition (voir Article 6)
- De définir le nombre d'exemplaires de l'édition pour chaque photographie, dans la limite de 300 exemplaires tous formats confondus
- De choisir d'apposer ou non leur signature sur le certificat d'authenticité imprimé par ArtPhotoLimited
- De bénéficier d'un système de paiement en ligne sécurisé pour les Internautes, ainsi que d'un service d'impression et de logistique pour la réalisation des commandes des Internautes. Le Photographe reconnaît expressément et accepte d'ores et déjà qu'en cas de violation de l'une des obligations des présentes conditions, ArtPhotoLimited se réserve le droit, sans que le Photographe ne puisse le contester, de rembourser le montant de sa commande à l'Acheteur, Dans ce cas, aucun reversement n'interviendra au profit du Photographe. En cas de multiplication d'incidents entre le Photographe et différents acheteurs, ArtPhotoLimited se réserve de suspendre ou de supprimer le compte du Photographe. En cas d'usage par l'Acheteur de son droit de rétractation, aucun montant ne sera payé au Photographe au titre de ladite vente, et aucune commission ne lui sera facturée.

ArtPhotoLimited est seul habilité à déterminer le contenu, l'apparence, la conception, les fonctionnalités et tous les autres aspects du site www.artphotolimited.com (y compris le droit de re-concevoir, modifier, retirer ou changer tout contenu, aspect, design, fonctionnalité, et autres aspects de celui-ci), et d'interdire ou de restreindre l'accès au site et à tout autre composant, aspect, portion ou caractéristiques de ceux-ci (photographies mises en vente compris), et de retarder ou suspendre une mise en vente, de refuser de mettre en vente ou de retirer de la vente, de demander au Photographe de ne pas mettre en vente l'une ou l'autre de ses photographies.

Article 2 – Capacité du Photographe – Informations personnelles

Le Photographe atteste disposer de la capacité juridique à s'engager, et s'engage à ne délivrer que des informations complètes et à jour. En cas de modification de son statut (nouvel assujettissement à la TVA, changement d'adresse de l'entreprise, modification d'eMail, etc.), il

s’engage à modifier les informations sur le site ArtPhotoLimited. Il assumera seul les conséquences légales, fiscales ou judiciaires de toute information erronée ou obsolète.

Dans tous les cas, le Photographe, quels que soient son statut et son régime fiscal, se chargera seul des déclarations fiscales découlant de l’éventuel chiffre d’affaire réalisé en cas de vente, et intégrera seul ces revenus à sa comptabilité. ArtPhotoLimited n’assume aucune obligation administrative liée à la comptabilité du Photographe, à l’exception de l’obligation de déclarer et payer les contributions diffuseur prévues par les articles L382-1 et R382-1 et suivants du Code de la Sécurité sociale et par la loi n°2011-1977 du 28/12/2011 et l'article L6331-1 du Code du travail lorsque (et uniquement dans ce cas) le Photographe exerce sous un statut artistique.

En vertu de l’article 87 de la Loi n°2015-1285 du 29/12/2015 (Loi de Finances), le Photographe est averti de ce qu’ArtPhotoLimited pourrait être contraint à transmettre à l’Administration fiscale un relevé des ventes réalisées à l’aide de la plateforme.

Au jour de son inscription, et en s’engageant à maintenir ces informations à jour à tout moment si nécessaire, le Photographe sera invité à fournir les éléments suivants :

- Nom et prénom
- Adresse mail en cours de validité
- Nom de l’entreprise
- Adresse postale complète de l’entreprise du Photographe
- Type d’entreprise
- Numéro SIREN de l’entreprise
- Statut fiscal
- Numéro de TVA le cas échéant
- Texte de présentation biographique
- Prix et récompenses
- Expositions

ArtPhotoLimited se réserve le droit de demander tous documents justificatifs tels que, sans que cette liste soit limitative :

- Extrait KBIS de moins de trois (3) mois ou certificat d’immatriculation équivalente pour toute entité n’ayant pas de KBIS
- Carte d’identité du photographe en entreprise personnelle ou en tant que représentant de sa société

Il est interdit au Photographe de mentionner ou de suggérer dans son nom et sur sa biographie tout lien hypertexte externe à ArtPhotoLimited. Son nom ne doit pas être représenté par un nom de domaine (par exemple françois-photographe.com). En outre le Photographe s’interdit de renseigner un nom qui pourrait créer un risque de confusion avec ArtPhotoLimited, Dans l’hypothèse où un Photographe ne respecterait pas ces conditions, ArtPhotoLimited pourra suspendre son compte le temps que ce dernier fasse les modifications nécessaires. En telle hypothèse, les photographies du Photographe seront retirées d’ArtPhotoLimited. Dans l’hypothèse où le Photographe refuserait de procéder à cette modification, ArtPhotoLimited se réserve le droit de procéder à la clôture du compte.

Lors de son inscription, le Photographe définira un identifiant et un mot de passe. Le Photographe est seul responsable de la sécurité de son identifiant et de son mot de passe. La divulgation aux tiers n’est pas autorisée. L’identifiant ne peut être utilisé que pour obtenir l’accès à ArtPhotoLimited et aux services qui y sont proposés. Le Photographe est seul responsable de tous les actes accomplis en son nom. Si des personnes non habilitées ont eu connaissance de leur identifiant et/ou mot de passe, le Photographe est tenu d’en changer sans délai.

ArtPhotoLimited se réserve le droit de valider ou refuser toute demande d’inscription.

Article 3 – Résiliation

L’inscription des Photographes est effectuée pour une durée indéterminée.

À sa convenance, Le Photographe peut mettre fin à son inscription à tout moment en envoyant un mail à l’adresse photographes@artphotolimited.com. La fermeture du compte subséquente sera effective dans les 72 heures suivant la demande de résiliation par le Photographe.

A sa convenance, ArtPhotoLimited a la possibilité de résilier l’inscription du Photographe moyennant un préavis de 1 mois commençant à courir à compter de la date d’envoi au Photographe d’une LRAR notifiant la résiliation.

Toute inexécution ou mauvaise exécution par le Photographe des obligations prévues dans les présentes conditions pourra entraîner les sanctions suivantes :

- La suspension immédiate et temporaire du compte Photographe ;
- La suspension immédiate de tout versement des sommes encaissées pour le compte du Photographe ;
- La résiliation du compte Photographe à l’issue d’une mise en demeure restée infructueuse pendant un délai de 30 jours.

En cas de résiliation par l’une ou l’autre des Parties et pour quelque raison que ce soit, toutes les sommes dues par le Photographe à la date d’effet de la résiliation sont immédiatement exigibles. Le Photographe perd sa qualité de Photographe participant et en conséquence :

- Toutes ses photographies sont immédiatement retirées d’ArtPhotoLimited à la date d’effet de la résiliation,
- Son espace Photographe devient inaccessible à la date d’effet de la résiliation

Article 4 – Contraintes liées à la numérotation des photographies

Le Photographe est conscient qu'il lui appartient de ne pas mettre en circulation des numéros de tirages déjà vendus par ailleurs, en évitant tout doublon ou confusion quant à la quantité des photographies vendues.

Le Photographe veillera donc à ne proposer à la vente que des tirages dont les numéros n'ont pas encore été vendus, et endossera l'entière responsabilité du suivi de ses ventes.

Article 5 – Utilisation de la plateforme

5.1. Sélection et mise en ligne des photographies

Le Photographe sélectionnera seul les photos qu'il entend proposer à la vente, et procédera lui-même à la mise en ligne des fichiers.

Selon leur sujet, le Photographe classera ses photos dans les catégories proposées par ArtPhotoLimited et ajoutera un titre et une description.

Le Photographe y ajoutera les mots clés qu'il souhaite afin de permettre la recherche via le moteur de recherche de la plateforme.

Il définira les formats d'impression qu'il souhaite proposer à la vente, parmi la liste proposée par ArtPhotoLimited et en fonction des caractéristiques du fichier.

Il complétera également les numéros des tirages restants disponibles pour chaque photographie ainsi que le prix de vente par format. A ce prix s'ajouteront les frais de tirage et d'expédition supportés par l'acheteur.

Il est interdit au Photographe de mentionner ou de suggérer dans le titre de ses photographies et sur les mots clés tout lien hypertexte externe à ArtPhotoLimited. Dans l'hypothèse où un Photographe ne respecterait pas ces conditions, les photographies du Photographe seront retirées d'ArtPhotoLimited.

5.2. Préparation des fichiers

Le Photographe veillera à fournir un fichier d'une définition suffisante pour en permettre l'impression au format qu'il a choisi. Ce fichier devra respecter le profil ICC communiqué par ArtPhotoLimited et qui sera utilisé lors de l'impression. Il assume seul la responsabilité de la conformité de la qualité du fichier par rapport à l'impression envisagée. Il est conscient que, de la qualité de la photo, dépend également le succès de la plateforme.

5.3. Impression et expédition en cas de commande

En cas de commande validée par un Internaute, les frais de tirage et d'expédition seront pris en charge par ce dernier, et intégrés au prix de la photo.

ArtPhotoLimited se charge de confier à un prestataire choisi pour la qualité de son travail la réalisation du tirage et l'expédition de celui-ci.

5.4. Obligations générales du Photographe

Le Photographe s'engage à ne pas :

- Contourner les protocoles d'exclusion des robots ou toute autre mesure utilisée pour empêcher ou limiter l'accès au Site Hébergeur ;
- Publier des photographies à caractère pornographique ou pédopornographique
- Enfreindre de lois, de droits de tiers ou les dispositions des présentes conditions générales
- Publier du contenu faux, erroné, trompeur ou diffamatoire (y compris des informations personnelles) ;

- Transférer son compte vers un tiers
- Utiliser la plateforme avec l'identifiant d'une autre personne ;
- Copier, modifier ou distribuer du contenu à partir de https://www.artphotolimited.com
- Collecter de quelque façon que ce soit des informations sur les utilisateurs d'ArtPhotoLimited
- Porter atteinte à l'image d'ArtPhotoLimited de quelque manière que ce soit en particulier par des propos faux, offensants, diffamants ou calomnieux à l'égard d'ArtPhotoLimited

Article 6 – Rémunération des photographes – Processus de facturation

Le photographe percevra, pour chaque vente réalisée en ligne, sur le site d'ArtPhotoLimited, une rémunération à hauteur de 30% du prix de vente HT payé par l'acheteur diminué des frais de tirage et d'envoi selon grille tarifaire en vigueur au jour de la vente, et accessible pour le Photographe à l'adresse :

https://cdn.artphotolimited.com/pages/shared/Frais+de+tirage+et+d%27encadrement.pdf

Exemple :

- Tirage vendu 240 € TTC à l'acheteur soit 200€ HT
- Sur cette vente, des frais de tirage se montent à 100 € TTC, soit 83,33HT
- Le bénéfice du Photographe, se monte donc à 30% x 117,67 = 35,30€ HT

Dans un premier temps, la facture à destination de l'acheteur du ou des tirages sera toujours établie par et au nom d'ArtPhotoLimited, et reprendra, pour l'acheteur concerné, le ou les tirages des photographies achetées (pouvant provenir de différents photographes).

Dans un second temps, ArtPhotoLimited établira ensuite, au nom du Photographe qui lui en donne mandat par son acceptation aux présentes conditions générales, une facture à ArtPhotoLimited à hauteur du montant qui lui revient et datée du jour de la vente.

Selon son propre statut fiscal, et SI le Photographe est assujetti à la TVA, la TVA sera ajoutée dans les conditions suivantes :

- Photographe ayant un domicile fiscal HORS du territoire français : PAS de TVA
- Photographe ayant un domicile fiscal établi sur le territoire français :
  - Photographe établi sous statut d'artiste (auteur) assujetti à la TVA : taux de 10% correspondant aux cessions de droits (Art. 279 g du Code général des impôts)
  - Micro-entrepreneur (auto-entrepreneur) assujetti à la TVA (obligation à compter de certains seuils de chiffre d'affaires) : TVA au taux de 10%
  - Photographe artisan établi sous régime fiscal de déclaration contrôlée ou établi en société : 20%

Le Photographe aura accès, dans son espace sur le Site, au décompte exact lui indiquant, vente par vente, les montants qui lui reviennent et qu'il lui appartient donc de facturer à ArtPhotoLimited.

Après établissement de la facture du Photographe adressée à ArtPhotoLimited, les montants disponibles revenant au Photographe seront libérés dans les conditions de l'article 7 ci-après.

Le Photographe s'engage à communiquer à ArtPhotoLimited tout changement de statut fiscal impactant le calcul du taux de TVA à prendre en compte pour l'établissement des factures en son nom, et ce, dans les meilleurs délais. Il s'engage également à réclamer le double des factures qui ne lui seraient pas parvenues.

Le Photographe est informé qu'il demeure responsable en cas de manquement aux règles de facturation et qu'il en subit les conséquences au regard de la TVA.

Article 7 – Reversement des montants revenant au Photographe

Dès lors qu'une vente est devenue définitive (le droit de rétractation attaché étant expiré et non exercé) et qu'elle ne fait l'objet d'aucune réclamation non résolue de la part de l'Acheteur, ArtPhotoLimited versera au Photographe les montants qui lui reviennent sur une base mensuelle. Toutefois, afin de limiter les frais administratifs, un solde qui serait inférieur à 50 € TTC au profit du Photographe serait reporté au mois suivant pendant un maximum de 3 mois. En cas de clôture du compte à la demande du Photographe, les montants qui lui sont dus seront en tout état de cause versés, quelle qu'en soit l'importance.

Article 8 – Droit d'auteur du photographe

8.1. Garantie

Le Photographe s'engage à ne pas proposer à la vente des photos dont il ne serait pas l'auteur ou sur lesquelles des tiers détiendraient des droits de propriété intellectuelle.

Il garantit ArtPhotoLimited des conséquences de toute plainte ou action en justice du fait de l'utilisation d'une œuvre contrefaite.

En cas de plainte ou de procédure, ArtPhotoLimited se réserve le droit de suspendre totalement ou partiellement le compte du Photographe

Le Photographe assumera la charge des éventuelles condamnations intervenues à l'encontre d'ArtPhotoLimited du fait de la contrefaçon, si celle-ci est avérée, et ce en principal, intérêts et frais de justice. ArtPhotoLimited se réserve aussi de faire valoir son propre préjudice, à charge pour elle d'en démontrer l'importance.

En cas de litige relatif au droit d'auteur d'un tiers, les montants dus par ArtPhotoLimited au Photographe seront temporairement consignés afin de faire l'objet d'une compensation en cas de condamnation. ArtPhotoLimited se réserve de supprimer de l'espace de vente tout ou partie des photographies du Photographe jusqu'à complet règlement du litige (amiablement ou judiciairement).

8.2. Protection

ArtPhotoLimited s'engage à mettre tout en œuvre pour assurer la protection des photographies proposées à la vente sur le site, et notamment :

- À ne traiter qu'avec des intermédiaires fiables et sérieux au moment d'effectuer les tirages, et à obtenir de leur part l'engagement contractuel de ne pas diffuser ou se servir des œuvres à quelque fin que ce soit
- À ne pas céder à des tiers les fichiers numériques haute définition permettant la reproduction des photographies sous réserve de l'article 8.3. ci-après.

Sous réserve du respect de ces conditions, ArtPhotoLimited ne peut être tenue pour responsable des usages frauduleux qui seraient le fait des tiers.

8.3. Communication à propos du site ArtPhotoLimited

Le Photographe autorise ArtPhotoLimited à reproduire - à des seules fins de communication autour et à propos du site, et en vue d'en augmenter la fréquentation et dès lors les opportunités de ventes - les photographies qui lui paraitront de nature à mettre la plateforme en valeur.

Ces reproductions pourront être envisagées sur support dématérialisé (site web, réseaux sociaux, eMailing, display,…) ou papier (flyers, PLV, etc.). Dans le cas d'une utilisation sur support dématérialisé, ArtPhotoLimited s'engage à faire figurer chaque fois que c'est techniquement possible un lien menant directement à l'espace du Photographe en cas d'utilisation d'une reproduction d'une ou plusieurs de ses photographies.

Dans tous les cas, le nom du Photographe sera indiqué de façon lisible sur ou à proximité directe de chaque reproduction.

Le Photographe consent à ArtPhotoLimited le droit de redimensionner les contenus qu'il fournit, notamment dans les cas où des contraintes de présentations en ligne ou d'ergonomie l'exigeraient en préservant le ratio de la photographie et sans dénaturation de celle-ci.

La présente autorisation durera aussi longtemps que le Photographe maintiendra son compte ouvert sur la plateforme ArtPhotoLimited et qu'il y exposera des œuvres proposées à la vente.

En cas de fermeture du compte du Photographe, quelle qu'en soit la raison, il sera mis fin à toute utilisation dématérialisée avec effet immédiat.

De commun accord, les parties conviennent que les supports matérialisés (flyers, etc.) pourront être utilisés jusqu'à épuisement des stocks existants, sans possibilité de réimpression par ArtPhotoLimited.

Article 9 – Droit à l'image

Lorsque le Photographe met en ligne des photographies représentant une ou plusieurs personnes reconnaissables, il s'assurera qu'il dispose du droit, conformément à la loi, la jurisprudence ou en vertu d'un contrat conclu avec la personne concernée, de vendre les tirages sous formes d'œuvres d'art.

Il assumera l'intégralité de la responsabilité d'une telle vente.

ArtPhotoLimited se réserve de n'accepter une photographie que sous réserve de production par le Photographe d'une autorisation dûment signée par l'intéressée, et couvrant les utilisations envisagées sur le site.

Le Photographe garantira ArtPhotoLimited de toutes les conséquences financières d'une condamnation à cet égard, en principal, intérêts, frais de justice, outre les éventuels préjudices subis personnellement par ArtPhotoLimited à charge pour celle-ci d'en démontrer l'existence et l'importance.

En cas de litige relatif au droit à l'image, les montants dus par ArtPhotoLimited au Photographe seront temporairement consignés afin de faire l'objet d'une compensation en cas de condamnation. ArtPhotoLimited se réserve le droit de supprimer de sa plateforme tout ou partie des photographies du Photographe jusqu'à complet règlement du litige (amiablement ou judiciairement).

Article 10 – Communauté et interactions sur la plateforme

ArtPhotoLimited se réserve le droit de créer et de développer, au fil des mois, une communauté sur la plateforme.

Dans le cadre de celle-ci, les internautes pourraient être amenés à « Liker » les œuvres.

Des classements des photographies les plus plébiscitées et/ou des photographes les plus populaires pourront être mis en évidence pour créer une émulation et favoriser le succès de la plateforme.

Dans tous les cas, ArtPhotoLimited s'engage à développer ces nouvelles fonctionnalités en accord avec le respect des droits des Photographes, en modérant les commentaires et/ou en imposant une charte de conduite aux Internautes.

Article 11 – Protection des données personnelles

Le Photographe a été explicitement informé par ArtPhotoLimited de la nature, de l'étendue et de la finalité de la collecte, du traitement et de l'utilisation des données à caractère personnel nécessaires à leur inscription et à la réalisation d'opérations. Le Photographe accepte expressément cette collecte, ce traitement et cette utilisation de données à caractère personnel. Le Photographe peut consulter et modifier ses informations à tout moment.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) en vigueur depuis le 25 mai 2018, ArtPhotoLimited s'engage :

- À n'utiliser les données personnelles du Photographe qu'aux strictes fins de communication « administrative » relative à sa participation à la plateforme
- À ne pas transmettre les données personnelles du Photographe à un tiers, pour quelque raison que ce soit, à l'exception des services internes et externes de comptabilité pour la gestion des factures et des paiements, et dans la stricte limite liée à cette finalité
- À ne pas adresser au Photographe des offres commerciales s'il n'en a pas expressément fait la demande
- À ne collecter et conserver que les données personnelles nécessaires à l'exécution des obligations découlant des présentes conditions générales
- À supprimer les données personnelles concernant le Photographe dès la fermeture du compte de ce dernier sur le Site, quelle que soit la partie qui a mis fin au contrat

Le Photographe reconnaît et accepte que lorsqu'il met une photographie en vente sur ArtPhotoLimited, des informations personnelles le concernant, notamment son nom et son prénom s'afficheront sur ArtPhotoLimited et seront ainsi visibles par tout Acheteur potentiel.

ArtPhotoLimited se réserve le droit, en cas de présomption d'acte répréhensible, de communiquer les données du Photographe concerné (par exemple, contacts, adresse IP et informations sur sa consultation du site et contenus publiés) au cocontractant, à d'autres tiers ou aux autorités d'investigation compétentes.

S'agissant des Acheteurs, le Photographe n'a accès qu'aux informations strictement nécessaires à l'exécution des commandes. Il s'engage à assurer la confidentialité et l'intégrité de ces données, notamment par la mise en place de tout moyen physique et logique suffisant à assurer la sécurité des données. Il s'interdit d'utiliser les données des Acheteurs pour d'autres finalités que l'exécution des commandes.

Article 12 – Responsabilité d'ArtPhotoLimited

ArtPhotoLimited met en œuvre tous les moyens dont elle dispose pour assurer les prestations objets des présentes Conditions mais ne garantit pas que le sitehttps://www.artphotolimited.com soit disponible en permanence.
ArtPhotoLimited n'est pas responsable des informations relatives à la photographie objet de la vente.

ArtPhotoLimited est responsable de tout dommage direct et prévisible dans la limite du prix de vente objet du litige.

La responsabilité d'ArtPhotoLimited ne pourra en aucun cas être engagée au titre de tout dommage indirect tel que les pertes de chiffre d'affaires ou bénéfice, pertes ou altérations des données, atteinte à l'image, etc.

ArtPhotoLimited et le Photographe ne pourront en aucun cas être considérés comme associés d'une entité commune quelconque. Le Photographe exerce son activité sur ArtPhotoLimited en toute autonomie et à ses risques et périls.

Article 13 – Loi applicable et attribution de compétence

Tout litige relatif à l'exécution, l'interprétation ou la résiliation du présent contrat sera soumis à la loi française.

Selon l'objet du litige, les juridictions compétentes sont dès à présent désignées par les parties, à savoir :

- Pour tout litige relatif à la propriété intellectuelle, et conformément aux Décrets n° 2009-1204 du 9 octobre 2009 et n° 2010-1369 du 12/11/2010 modifiant le Code de l'Organisation judiciaire et au Décret n° 2009-1205 du 9 octobre 2009 également, modifiant quant à lui le Code de la Propriété Intellectuelle, l'un des tribunaux désignés par ces Décrets ou toutes juridiction qu'une loi modificative désignerait ;
- Pour tout autre litige, le Tribunal du lieu du siège du siège d'ArtPhotoLimited.

Article 14 – Validation

La validation faite en ligne par le Photographe vaut acceptation sans réserve des présentes conditions.

Le Photographe est informé et conscient de ce que son compte ne pourra pas être créé sans ladite validation. Le refus de cocher la case ci-dessous mettrait fin au processus, les parties n'étant redevables l'une à l'égard de l'autre d'aucun montant.

L'utilisation du compte sur le site ArtPhotoLimited n'est dès lors, techniquement possible que suite à la validation des présentes conditions d'utilisation.

ArtPhotoLimited se réserve le droit d'appliquer des modifications aux présentes conditions générales. Les Photographes seront informés de telles modifications par un e-mail envoyé par ArtPhotoLimited dix (10) jours ouvrés avant la date d'entrée en vigueur des conditions générales modifiées. Le Photographe est libre d'accepter les conditions générales modifiées ou de mettre fin à son utilisation d'ArtPhotoLimited.